

### *Hausse des tarifs du RTC*

## **Aux gouvernements et aux automobilistes de faire leur part !**

**Québec, le mercredi 27 novembre 2004.** Accès transports viables – le Regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain **considère injustifiée une éventuelle hausse des tarifs** du Réseau de transport de la Capitale.

Selon Pascal Laliberté, président d'Accès transports viables, « Les usagers font plus que leur part pour financer le RTC. Cette hausse aura comme conséquence d'inciter plusieurs utilisateurs à délaisser l'autobus pour l'automobile, en plus de pénaliser les gens à faible revenu. Pour ces raisons, **les tarifs de transport en commun devraient être gelés.** »

Depuis 1992, les usagers de Québec ont subi **une augmentation de 52 % du laissez-passer mensuel. Pour la même période, le coût de la vie n'a progressé que de 25 %.** Par contre, la contribution des automobilistes n'a pas été indexée depuis 1992, le gouvernement provincial s'est désengagé du financement et le gouvernement fédéral ne met pas un sou dans les transports collectifs. C'est pourquoi ces derniers doivent faire leur part.

Les automobilistes devraient participer davantage, par exemple par **l'augmentation et l'indexation de la contribution sur les immatriculations qui est gelée depuis 1992** ou l'instauration d'une taxe sur l'essence dédiée au transport en commun, à l'instar d'autres villes canadiennes (Montréal : 1,5¢/l, Edmonton et Calgary : 5¢/l, Vancouver : 8¢/l). « Les automobilistes seront les premiers à bénéficier de routes moins congestionnées parce que plus de gens prendront le bus, les services étant meilleurs car mieux financés », souligne Christian Savard, coordonnateur d'Accès transport viables.

Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas financer directement le transport collectif. « Avec la ratification du protocole de Kyoto, il faut agir pour améliorer le bilan des émissions de GES du secteur des transports, le plus important au Québec. C'est pourquoi **la redistribution de la taxe sur l'essence provenant du gouvernement fédéral doit servir prioritairement au développement et à l'amélioration des services de transports collectifs** », affirme M. Savard.

Pour sa part, le gouvernement provincial doit s'impliquer davantage dans le financement du transport en commun à Québec et au Québec. « L'actuel cadre financier ne permet même pas aux sociétés de transport de répondre à la demande. Les autobus sont pleins, les équipements sont vétustes et le développement du réseau ne se fait pas. C'est pourquoi nous pressons l'adoption par le gouvernement **d'un nouveau cadre financier.** L'adoption d'un Plan de développement durable par le gouvernement du Québec va de pair avec un meilleur financement des modes de transport alternatifs à l'auto-solo, qui sont meilleurs pour notre environnement, notre économie et notre société », conclut M. Savard.